



AUTORISATION PARENTALE
à l'usage du "plongeur bouteille"

Je (nous) soussigné(s) (*) Père Mère Père et mère Tuteur(s)

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Né(e) à :	Né(e) à :
Le : / /	Le : / /
Adresse :	Adresse :
.....
C.P. :	C.P. :
Localité :	Localité :
Tél :	Tél :

Autorise (autorisons) mon/ma (notre) (*) Fils Fille Pupille

Nom :

Prénom :

à s'inscrire au club « HAPI Diving asbl », et ce en vue de se préparer à la pratique de la plongée sous-marine et/ou de l'apnée.

Je reconnais (nous reconnaissons) avoir reçu toutes les informations souhaitées sur les conditions et modalités de cette activité sportive au sein de Hapi Diving et des différentes Fédérations représentées au sein de Hapi Diving.

Fait à le / /

Signature(s), précédée(s) de la mention "Lu et approuvé".

(*) Cocher les mentions d'application

Ce qu'il faut savoir

Notre club, Hapi Diving asbl., est un club interfédérations. Les membres sont tous assurés en conformité avec la fédération dont ils dépendent. Les capitaux assurés vous seront communiqués sur simple demande.
L'exercice de la plongée sous-marine comporte des contre-indications médicales (asthme, affections cardiaques, épilepsie, ...). C'est pourquoi tous les membres Hapi Diving sont astreints à une visite médicale annuelle. En outre, un examen cardiologique avec test d'effort est exigé avant toute participation aux activités de plongée en eau libre du club.
Notre activité sportive comporte des risques inhérents au milieu aquatique dans lequel elle se déroule. Bien que ces risques soient statistiquement limités, il est souhaitable que tous les candidats pratiquants et leurs parents en soient informés avant même d'y être soumis. Les cadres Hapi Diving sont à votre entière disposition pour répondre à toutes les questions que vous souhaiteriez leur poser à cet égard.